

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	22.5 h + 22.5 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Maubille Geneviève ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Un volet théorique consacré aux fondements théoriques de la terminologie et de la terminographie (notamment la théorie générale de la terminologie, les langues de spécialité et l'unité terminologique) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> · Un volet pratique composé de différents exercices : <ul style="list-style-type: none"> o analyse textuelle (évaluation générale, analyse syntaxique et lexicale de textes de différents degrés de spécialisation), o repérage des termes et autres informations utiles en terminologie dans un texte ou un corpus de textes spécialisés, o élaboration et critique de schémas notionnels, o rédaction de définitions, <p style="text-align: center;">élaboration de fiches terminologiques.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>2.4, 2.5 4.5 7.1</p> <p>AA-FS-TL.Développer une expertise et un niveau élevé de compétence dans le domaine de la terminologie, terminotique, localisation, rédaction technique et gestion de projets de traduction et de localisation afin de pouvoir s'engager avec efficacité dans ce nouveau métier de la traduction.</p> <p>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> · définir l'utilité de la terminologie ; 1 · définir la terminologie en tant que matière interdisciplinaire et autonome ; · définir les notions clés liées à la terminologie ; · distinguer la terminologie systématique de la terminologie ponctuelle ; · décrire les caractéristiques et les reproches faits à la théorie générale de la terminologie ; · énumérer les caractéristiques d'un texte spécialisé sur les plans de la configuration, du lexique et de la syntaxe ; · énumérer les informations utiles qu'offre un texte ou un corpus de textes spécialisés aux fins d'un travail terminologique ; · construire, à partir d'un corpus de textes, un (des) schéma(s) notionnel(s) représentant les relations entre notions appartenant à un même domaine sur la base des exposés théoriques et des exercices pratiques réalisés au cours ; · réaliser, à partir d'un corpus de textes, une (ou plusieurs) fiche(s) terminologique(s) sur la base des exposés théoriques et des exercices pratiques réalisés au cours. <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit en juin et en septembre.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Présentiel (salle PC)
Contenu	Le cours de terminologie est constitué de deux volets, l'un théorique, l'autre pratique. Le volet théorique, sous la forme d'exposés magistraux, est consacré aux fondements théoriques de la terminologie et de la terminographie. Le volet pratique se compose de différents exercices commentés et corrigés par l'enseignant.
Ressources en ligne	/
Bibliographie	<p>AUGER, P. et ROUSSEAU, L. -J. (1977) : Méthodologie de la recherche terminologique, Québec, Régie de la langue française.</p> <p>BOUTIN-QUESNEL, R., BELANGER, N., KERPAN, N. et ROUSSEAU, L.-J. (1985) : Vocabulaire systématique de la terminologie, Québec, Les publications du Québec (Les cahiers de l'Office québécois de la langue française).</p> <p>CABRÉ, M. T. (1998) : La terminologie : théorie, méthode et applications, Ottawa Presses de l'Université d'Ottawa, Paris, Armand Colin.</p> <p>CST (2002) : Recommandations relatives à la terminologie, Conférence des Services de Traduction des Etats Européens, Groupe de travail terminologie et documentation.</p> <p>DUBUC, R. (2002) : Manuel pratique de terminologie, Montréal, Linguatex éditeur inc.</p> <p>L'HOMME, M.-C. (2004) : La terminologie : principes et techniques, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.</p> <p>OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2009) : La rédaction de définitions terminologiques, Montréal, Office québécois de la langue française.</p> <p>PAVEL, S. et NOLET, D. (2001) : Précis de terminologie, Ottawa, Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada, Bureau de la traduction, terminologie et normalisation.</p> <p>Articles</p> <p>BEJOINT, H. (1993) : « La définition en terminographie », Arnaud Pierre & Philippe Thoiron, (dir.), Aspects du vocabulaire, Presses Universitaires de Lyon, pp. 19-26.</p> <p>BLANCHON, E. (1997) : « Point de vue sur la définition », Meta 42 (1), pp. 168-173.</p> <p>CORBEIL, J.-C. : La terminologie : une discipline au service d'objectifs multiples, adresse URL http://www.uzei.com/Modulos/UsuariosFtp/Conexion/Archi5A.pdf</p> <p>DE BESSE, B. (1991) : « Le contexte terminographique », Meta 36 (1), pp. 111-120.</p> <p>DEPECKER, L. (2005) : « La définition terminologique : nouveaux développements », Henri Béjoint et François Maniez (dir.) De la mesure dans les termes, Presses Universitaires de Lyon, pp. 306-312.</p> <p>DUBUC, R. (1983) : « Synonymie en terminologie », Ducquet- Picard (dir.), Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie : Actes du Colloque international de terminologie, Université Laval, Québec, 23-27 mai 1982, organisé par GIRSTERM, OLF, DGTD avec la collaboration d'Infoterm, Québec, GIRSTERM, pp. 193-205.</p> <p>LARIVIERE, L. (1996) : « Comment formuler une définition terminologique », Meta 41 (3), pp 405-418.</p> <p>RaDT (Conseil pour la terminologie germanophone) : La terminologie, adresse URL http://www.iim.fh-koeln.de/radt/Dokumente/RaDT_Broschuere_franzoesisch.pdf</p> <p>RaDT (Conseil pour la terminologie germanophone) : Le profil du terminologue, adresse URL http://www.iim.fh-koeln.de/radt/Dokumente/RaDT_Berufsprofil_franzoesisch.pdf</p> <p>ROUSSEAU, L.-J. (1983) : « La définition terminologique », Ducquet-Picard (dir.), Problèmes de la définition et de la synonymie en terminologie : Actes du Colloque international de terminologie, Université Laval, Québec, 23-27 mai 1982, organisé par GIRSTERM, OLF, DGTD avec la collaboration d'Infoterm, Québec, GIRSTERM, pp. 35-45.</p>
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		